

Domaine : Développement durable

Objectif stratégique : Être une commune durable, où il fait bon vivre, dans un cadre agréable, propre et bien organisé

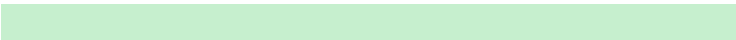
Être une commune rurale dynamique offrant à ses habitants et entreprises les bénéfices d'un développement rural harmonieux (PCDR)

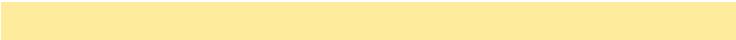
Indicateur(s) de résultats : Finalisation des projets de Strainchamps, Fauvillers et Honville pour 2015. Mise en place d'une nouvelle CLDR en 2015 avec des objectifs notamment en termes de logement.

Priorité : 1

Fin 2015. Puis 2025.

Responsables Nicolas Stilmant (bourgmestre - environnement et aménagement du territoire) / Geoffrey Chetter (Échevin en charge du PCDR) / Éric Strépenne (Échevin des travaux)**(Mandataires) :****Responsable administratif :** Fernand Lafalize, secrétaire communal / José Thilmany (environnement et PCDR) / Philippe Dewez (travaux)**Service gestionnaire :** Conseiller en charge du PCDR / Service des travaux**Partenaires :** FRW**Financement / budget :****Actions à mener :**
1. Finaliser les projets du PCDR 2005-2015.
2. Évaluer l'intérêt de relancer un PCDR, en priorisant les projets qui pourraient y être réalisés et en intégrant les enjeux de l'Agenda Local 21.**Service(s) gestionnaire(s) :** Conseiller en charge du PCDR / FRW
Conseiller en charge du PCDR / FRW**Commentaires :**

| | | |
|----------------------------------|--|---|
| Action n° : 1 | Finaliser les projets du PCDR 2005-2015. | Service : Conseiller en charge du PCDR / FRW Agent traitant : José Thilmany / FRW Échéance : Fin 2015. |
| Partenaires : | Nicolas Stilmant (bourgmestre - environnement et aménagement du territoire) / Geoffrey Chetter (Échevin en charge du PCDR) / Éric Strépenne (Échevin des travaux) / CLDR | |
| Budget estimé : | 650 000 pour Fauvillers / 400 000 pour Strainchamps / 400 000 pour Honville | |
| Mode de financement : | Fonds propres et subsides (80 %) | |
| Indicateur d'avancement : | Indice de santé : |  |
| Plan de travail : | Approuver le projet de Fauvillers, après avis sur la dimension énergétique qui est en attente. Réaliser le projet de Strainchamps et le passer à l'adjudication pour fin 2014. Lancer le marché d'auteur de projet pour Honville en 2014. Projet Mémoire du tram à terminer pour Mai 2013 (Réalisé). Instauration de la commission sécurité routière en 2014. Création de la commission Patrimoine (2016). Convention pour Honville signée en 2015. Travaux dans les maisons de village de Strainchamps et Fauvillers adjugés en 2015. | |
| Commentaires : | Cf. : rapport annuel de la CLDR qui accompagne le travail et l'évalue. / La mémoire du tram pourrait se poursuivre par la réalisation des QR Codes et par un spectacle qui aurait pour thème "le tram et le temps". | |

| | | |
|----------------------------------|---|---|
| Action n° : 2 | Évaluer l'intérêt de relancer un PCDR, en priorisant les projets qui pourraient y être réalisés et en intégrant les enjeux de l'Agenda Local 21. | Service : Conseiller en charge du PCDR / FRW Agent traitant : José Thilmany / FRW Échéance : A lancer en 2014. |
| Partenaires : | Nicolas Stilmant (bourgmestre - environnement et aménagement du territoire) / Geoffrey Chetter (Échevin en charge du PCDR) / Éric Strépenne (Échevin des travaux) / CLDR | |
| Budget estimé : | A déterminer en fonction des projets. | |
| Mode de financement : | Fonds propres et subsides. | |
| Indicateur d'avancement : | Indice de santé : |  |
| Plan de travail : | Une fois les derniers projets lancés, il faudra évaluer avec la CLDR l'intérêt de relancer un PCDR et réaliser le dossier pour 2015. La procédure, idéalement, devrait être lancée en 2014. Accord de la CLDR (réalisé). Vote en conseil communal. (réalisé en 2015) Consultations des citoyens (planification à organiser) afin de réaliser le nouveau PCDR (si soutien de la région wallonne). Dépôt du dossier et suivi (cf. : rapports qui seront rédigés dans le cadre du futur PCDR). | |
| Commentaires : | En attente de l'accord du Ministre de Tutelle. | |

